

Réflexion/partage sur le pardon divin et le pardon « entre nous ».

Dim. 11 février 2018.

Le modèle divin du pardon, la repentance.

Le pardon divin est une grâce (Matthieu 18:23-35). On ne mérite pas le pardon de Dieu. Il est vrai que nous sommes au bénéfice du pardon de Dieu si nous confessons nos péchés et que nous nous repentons (Luc 13/3, Actes. 2/38). Sinon, nous restons dans nos péchés, la colère de Dieu contre le péché demeure sur nous, nous ne sommes pas réconciliés avec Dieu et nous sommes privés d'une relation nouvelle avec lui.

Le pardon divin n'est accordé qu'après l'exécution de la peine. A cause de sa justice, Dieu ne pouvait pas nous témoigner sa bienveillance sans expiation. Il fallait que Dieu soit apaisé envers nous, ce qui nécessitait un juste châtiment du péché. Pour qu'il y ait réconciliation entre le Seigneur et nous, il ne suffit pas que nous changions d'attitude... Il fallait que Dieu exerce sa justice. Dans le pardon divin, Dieu ne pouvait pas ne pas être juste (Romains 3:26). Dieu nous a réconcilié avec lui en Christ, sans imputer aux hommes leurs fautes (2 Corinthiens 5:18-19). La réconciliation est immédiate.

La repentance.

Dieu ne nous pardonne que si nous sommes repentants (repentance = changement de mentalité, d'intention = c'est la tristesse qu'on éprouve de ses péchés, et la douleur d'avoir offensé Dieu).

La repentance, c'est :

- La conviction de péché,
- La confession,
- L'abandon du mal,
- La soumission à Dieu,
- La persévérance dans l'attitude constante de repentance.

La repentance, c'est entre l'homme et Dieu.

Nos péchés sont oubliés, Dieu ne nous les rappellera plus ! Michée 7/18 et 19, Hébr. 10/10, 17 et 18.

Le pardon, entre nous.

1) Le pardon, entre nous, est aussi une grâce. L'offenseur n'a pas à "mériter" notre pardon. La confession de l'offenseur n'est pas un prix à devoir payer pour que nous lui pardonnions.

2) Le pardon, entre nous, est un pardon offert à l'offenseur : c'est ce que notre Seigneur attend de nous ! Une démarche de pardon consiste donc premièrement à rendre le pardon disponible pour l'offenseur. Cette démarche est totalement personnelle et intérieure.

3) Le pardon accordé qui rétablit la relation.

N'est-ce pas plutôt ce pardon du croyant que nous devons imiter ? Parce que nous n'avons pas à exercer, en tant qu'individu, la justice à la place de Dieu, de la société ou de l'église. Le pardon, entre nous, signifie la remise d'une peine méritée. On efface une dette, pas la blessure !

L'oubli : Par contre, nous ne pouvons pas oublier la faute et ses blessures ! La Parole ne nous demande pas d'oublier. Ce ne serait pas normal !

Cela remet-il en question votre pardon, son authenticité, sa sincérité ? Non ! L'oubli peut résulter du pardon, mais ce n'est ni la condition ni la preuve du pardon.

Vous n'êtes pas Dieu, moi non plus, et je ne sais pas oublier la faute, même si je sais la pardonner ! Pourquoi la mémoire ne s'efface pas ? Afin que vous puissiez pratiquer la miséricorde à l'égard d'autrui ; Chaque fois que vous aurez la tentation de rappeler la faute de l'autre, Dieu se chargera par son bon Esprit de vous rappeler que vous avez pardonné ! Je crois que Dieu nous attend tous sur ce terrain-là au moins autant que sur celui du pardon ! **Prov. 17/9.**

Un des fruits amers du **non pardon** est la rancœur, l'amertume, la vengeance, la médisance... qui nous prive de la grâce de Dieu. Ce poison est contagieux, destructeur, pour soi et ceux qui m'entourent. Mais la première victime, c'est nous ! **Hébreux 12:15 LS**

Autres commentaires.

1) L'offense-péché d'autrui à mon égard. Je n'ai pas à le justifier à bon compte, à le banaliser, à l'accepter, à le pardonner sans condition dans une éventuelle réconciliation. "Le danger du pardon à trop bon marché est signalé dans l'affirmation du prophète: *"Si l'on fait grâce au méchant, il n'apprend pas la justice, il se livre au mal dans le pays de la droiture, et il n'a pas égard à la majesté de l'Eternel"* **Esaïe 26:10.**

2) L'offense-blessure me concerne, moi, dans ma responsabilité de décider de ce que je fais avec cette blessure. La légitime colère : Vais-je la recevoir comme un hôte passager ou comme un habitant permanent qui va tisser sa toile d'amertume, de haine, désir de vengeance...

Luc 17 : 3 *"Si ton frère a péché, reprends-le, et s'il reconnaît ses torts, pardonne-lui".* Il est vrai que pardonner n'est pas tenir le coupable pour innocent, pour l'encourager dans son péché. Nous devons nous protéger aussi du péché des autres.

La réconciliation. S'il est possible, la réconciliation vient ensuite. La réconciliation n'est pas forcément souhaitable si la personne persiste dans son état de péché, ou selon la nature de la faute, ses conséquences. **Rom. 12/17 à 21.** Il y a légitimité devant Dieu de dire que, dans ces conditions, une relation d'amour et d'unité n'est pas possible. Mais la démarche intérieure de pardon est possible.

Le pardon relève d'un processus qui n'est pas instantané mais requiert plusieurs étapes :

Compter les blessures,

Évaluer les dégâts,

Les remettre entre les mains de Jésus en les Lui abandonnant complètement pour que l'offense soit transférée entre notre Dieu et l'offenseur.

Il faudra sans doute accepter que l'offenseur ne réalise jamais la douleur infligée. Ne pas s'accrocher à cette peine, c'est ne pas autoriser ce poison de souffrance à nous détruire de l'intérieur. Le pardon est une vraie libération, de l'intérieur vers l'extérieur !